



Corrèze, le 13 octobre 2015

Monsieur le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement du Limousin
SRDD
Unité Autorité environnementale
CS 53218
22, rue des Pénitents Blancs
87032 LIMOGES cedex 01

Objet : modification du PLU de CORREZE

Monsieur le Directeur,

Une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune a été prescrite le 28 mai 2015.

Dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas des documents d'urbanisme par votre service, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de mise en compatibilité.

J'ai bien noté que mon envoi fera l'objet d'un accusé de réception de votre service par retour de courrier et que votre décision devra intervenir dans un délai de deux mois à compter de la date de réception des documents envoyés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Jean-François LABBAT

DREAL LIMOUSIN		
Courrier SRDD		
Arrivé le :	Attrib	Info
14/10/15		
Chef de service		
Gestion financière		
Unité ACT		
Aménagement durable		
Territoires et planification		
Animation - projets		
Autorité environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>	

14/10/15 JB